

Une marche solidaire en faveur de la Ligue contre le cancer et des Restos du cœur



De gauche à droite, Jean-Paul Tjampens président, Julien Vidal, secrétaire et Dominique Martin, trésorière. Photo Le DL/Laurence DENY

La Marche de l'Enclave des Papes (MEP) a été annulée en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire. La prochaine édition programmée samedi 8 octobre au profit de la Ligue contre le cancer et des Restos du cœur est confirmée. Elle permettra également de mettre en valeur le territoire de l'Enclave des Papes et son patrimoine.

Tout comme pour la dernière édition, cette manifestation bénéficie de l'appui du conseil départemental et des maires des quatre communes de l'Enclave.

Cette année, la commune de Grillon est mise à l'honneur. La MEP veut fédérer un

lien entre les habitants, les associations, les commerçants et les élus des quatre communes de l'Enclave non seulement par l'itinéraire choisi mais aussi par l'aide et la collaboration apportées à sa préparation et à sa réalisation.

Une troisième édition sportive, solidaire et festive

Cette randonnée pédestre n'est pas une compétition. Chacun marche à son propre rythme. L'itinéraire traverse de beaux paysages avec des vues sur le Ventoux, les dentelles de Montmirail et la Lance. Il passe aussi par le centre de Grillon, Richeren-

ches, Valréas et Visan pour apercevoir les principaux bâtiments et des quartiers historiques.

Sportive puisque la distance d'environ 42 kilomètres peut être parcourue en équipe relais ou, pour les plus entraînés, en individuel. Avec une nouveauté cette année, la création d'un circuit à la carte pour permettre à plus de personnes de participer.

Festive grâce à la diffusion de musique aux postes de passage et à l'arrivée.

Solidaire puisque les bénéfices seront versés à la Ligue contre le cancer et les Restos du cœur.

L.D.

Comment participer à la prochaine Marche de l'Enclave ?

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à la veille de la MEP. Le prix est de 25 € par équipe relais de deux, trois ou quatre personnes et de 10 € en individuel ou à la carte. Un ravitaillement est prévu aux postes de passage au centre de chaque commune.

Les formulaires d'inscription se trouvent sur le site internet www.association-mep.fr.

Ils peuvent être renvoyés électroniquement à info@association-mep.fr ou par courrier postal à l'association MEP, 100 Chemin des Estimateurs ou remis dans l'Enclave des Papes à l'Office de tourisme de Grignan Valréas ou dans un point d'informations de Grillon ou de Richerenches ou à la Maison du tourisme et des Produits du terroir à Visan avec le règlement.

Plus d'informations : www.association-mep.fr
Tél. 04.90.41.97.25, info@association-mep.fr

REPÈRES

- En individuel pour effectuer environ 42 kilomètres ;
- Au sein d'une équipe relais (deux à quatre personnes se partagent les quatre étapes) pour effectuer les 42 km ;
- À la carte : vous choisissez la commune de départ selon un créneau horaire fixé ci-dessous afin d'effectuer une ou plusieurs étapes de 6 à 15 kilomètres.
 - Les départs seront donnés à 9 heures à Grillon pour les individuels et pour les premiers de l'équipe relais.
 - Pour les circuits à la carte, les départs se feront en fonction du parcours, soit à 9 heures de Grillon, soit entre 10 heures et 10 h 30 de Richerenches, soit entre 11 h 30 et 12 heures de Visan, soit entre 14 et 16 heures de Valréas.